

Compte de résultat		Exercice 17/10/21 - 31/12/22 Durée 14 mois	
		Montant	
PRODUITS D'EXPLOITATION		240 678 348	
VENTES DE MARCHANDISES		240 678 096	
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>		240 678 096	
TRANSFERTS DE CHARGES		252	
CHARGES D'EXPLOITATION		240 679 901	
ACHAT DE MARCHANDISES		239 197 082	
VARIATION DES STOCKS		-5 218 270	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)		6 329 971	
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		39 619	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		226 519	
CHARGES SOCIALES		79 320	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		25 489	
AUTRES CHARGES		171	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 554	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		-1 554	

Compte de résultat		Exercice 17/10/21 - 31/12/22 Durée 14 mois	
		Montant	
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		676	
TOTAL DES PRODUITS		240 678 348	
TOTAL DES CHARGES		240 680 577	
RESULTAT NET COMPTABLE		-2 230	
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées			

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
Anthony BLADOT
E0D5DA809C3E46D...

S.A.S. PETROLEC SUD

Exercice du 17 octobre 2021 au 31 décembre 2022

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. PETROLEC SUD*Exercice du 17 octobre 2021 au 31 décembre 2022***■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La société a été constituée en date du 17 octobre 2021 à capital variable. La date de clôture de l'exercice social est fixée au 31 décembre de chaque année. Par exception, le présent exercice a une durée de 14.5 mois. Elle a pour objet la vente au détail de produits combustibles.

Au cours de ce premier exercice, vingt-huit stations-services appartenant à l'enseigne E.Leclerc ont été prises en location-gérance avec pour objectif la rationalisation des coûts et l'optimisation de l'activité de ventes de produits pétroliers.

Cet exercice a également été marqué par :

- le déclenchement par la Russie de la guerre en Ukraine ;
- les « remises à la pompe » successives du gouvernement, oscillant entre 18 et 30 centimes d'euros par litre ;
- des mouvements de grèves entraînant le blocage de certaines raffineries ;
- deux opérations à prix coutants initiées par l'enseigne.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le prochain exercice aura pour but d'intégrer trente stations-services supplémentaires en location-gérance.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution et de développement ont été comptabilisés à leur coût de revient. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 10 ans selon le mode linéaire.

S.A.S. PETROLEC SUD

Exercice du 17 octobre 2021 au 31 décembre 2022

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Arrêtés des comptes annuels

Les présents comptes ont été soumis au Conseil d'Administration, qui les a validés en date du 5 avril 2023.

S.A.S. PETROLEC SUD*Exercice du 17 octobre 2021 au 31 décembre 2022***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 2 000 actions de 10 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	-	20 000		20 000
Réserves	-			-
Report à nouveau	-			-
Résultat de l'exercice N	-		2 230	-2 230
	-	17 770	2 230	17 770

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	-	236 552		236 552
Immobilisations corporelles	-	10 582		10 582
Immobilisations financières - titres	-	3 226		3 226
Immobilisations financières – créances (*)	-	2 943 000		2 943 000
	-	3 193 360	-	3 193 360

(*) Dépôt de garantie des bailleurs propriétaires des fonds de commerce

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	-	23 591		23 591
Immobilisations corporelles	-	1 898		1 898
	-	25 489	-	25 489

Dont dotation :

- Linéaire 25 489
- Dégressive
- Exceptionnelle

Provisions et dépréciations**NÉANT****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 943 000		2 943 000
Créances d'exploitation	2 266 707	2 266 707	
Créances diverses	64 248	64 248	
Charges constatées d'avance	1 260	1 260	
	5 275 215	2 332 215	2 943 000

S.A.S. PETROLEC SUD*Exercice du 17 octobre 2021 au 31 décembre 2022***Dettes – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	-			
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	-			
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	10	10		
Dettes d'exploitation	18 039 898	18 039 898		
Dettes diverses	78 402	78 402		
Produits constatés d'avance	-			
	18 118 311	18 118 311	-	-

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

-

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

10

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et produits à recevoir comprennent notamment les postes suivants :

	CHARGES A PAYER	PRODUITS A RECEVOIR
Avoirs à recevoir	-	959 962
Factures à établir	-	41 003
Factures non parvenues	4 041 716	-
Provisions sur congés payés	11 126	-
Provisions sur primes	43 750	-
Provision contribution sociale de solidarité des sociétés	4 107	-
	4 100 699	1 000 965

Les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

S.A.S. PETROLEC SUD*Exercice du 17 octobre 2021 au 31 décembre 2022***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

En application de la règle prorata temporis, il est constitué par les ventes de vingt-huit stations-services et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	1
Agents de maîtrise	2
Employés	2
	<hr/> 5

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel**NÉANT****Taux de l'impôt sur les bénéfices**

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	677
Impôt concernant le résultat exceptionnel	-
	<hr/> 677

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	-
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	4 107

S.A.S. PETROLEC SUD*Exercice du 17 octobre 2021 au 31 décembre 2022***■ AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles****NÉANT****Engagements financiers**

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	4 200 000	4 200 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail. Les salariés ayant une ancienneté inférieure ou égale à 1 an, aucune indemnité n'est à calculer à la clôture de l'exercice.

Entreprises liées**NÉANT****Filiales et participation****NÉANT****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:

Anthony BARDET

E0D5DA809C3E46D...

Bilan actifClôture au 31/12/22
Durée 14 mois

	Brut	Amort. & Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE	3 193 360	25 489	3 167 870	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	236 552	23 591	212 961	
FRAIS D'ETABLISSEMENT	109 906	19 804	90 101	
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	126 646	3 786	122 860	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 582	1 898	8 683	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	10 582	1 898	8 683	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 946 226		2 946 226	
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 226		3 226	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 943 000		2 943 000	
ACTIF CIRCULANT	14 968 211		14 968 211	
STOCKS ET EN-COURS	5 218 270		5 218 270	
MARCHANDISES	5 218 270		5 218 270	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 266 707		2 266 707	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	411 782		411 782	
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 854 926		1 854 926	
CREANCES DIVERSES (3)	64 248		64 248	
DISPONIBILITES	7 417 726		7 417 726	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	1 260		1 260	
TOTAL GENERAL	18 161 570	25 489	18 136 081	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	18 118 311	
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

— DocuSigned by:

—F0D5DA809C3F46D

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Petrolec Sud
SAS à capital variable
Siren n°904.667.425 // Ape n°47.30Z
Siège Social : ZA de Pemegnan - CS 50036
40000 Mont de Marsan

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2022**

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2022**

A l'assemblée générale des actionnaires de la société

Petrolec Sud
SAS à capital variable
ZA de Pemegnan - CS 50036
40000 Mont de Marsan

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Petrolec Sud** relatifs à l'exercice, **d'une durée de 14,5 mois**, clos le **31/12/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/01/2022** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le **rapport de gestion du Conseil d'administration** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Conseil d'administration**.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le « *Date de la signature électronique* »

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres

Frédéric Grizel
Associé

Frédéric
GRIZEL ID

Signature numérique de
Frédéric GRIZEL ID
Date : 2023.05.14
14:42:53 +02'00'

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif	Clôture au 31/12/22 Durée 14 mois			
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE	3 193 360	25 489	3 167 870	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	236 552	23 591	212 961	
FRAIS D'ETABLISSEMENT	109 906	19 804	90 101	
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	126 646	3 786	122 860	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 582	1 898	8 683	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	10 582	1 898	8 683	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 946 226		2 946 226	
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 226		3 226	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 943 000		2 943 000	
ACTIF CIRCULANT	14 968 211		14 968 211	
STOCKS ET EN-COURS	5 218 270		5 218 270	
MARCHANDISES	5 218 270		5 218 270	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 266 707		2 266 707	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	411 782		411 782	
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 854 926		1 854 926	
CREANCES DIVERSES (3)	64 248		64 248	
DISPONIBILITES	7 417 726		7 417 726	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	1 260		1 260	
TOTAL GENERAL	18 161 570	25 489	18 136 081	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 31/12/22 Durée 14 mois	
		Montant	
CAPITAUX PROPRES		17 770	
CAPITAL		20 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE		-2 230	
DETTE(1)		18 118 311	
DETTE FINANCIERE		10	
EMPRUNTS ET DETTE FINANCIERE DIVERSE		10	
DETTE D'EXPLOITATION		18 039 898	
DETTE FOURNISSEUR ET COMPTE RATTACHE		17 813 014	
DETTE FISCALE ET SOCIALE		155 676	
AUTRE DETTE D'EXPLOITATION		71 208	
DETTE DIVERSE		78 402	
DETTE SUR IMMOBILISATION ET COMPTE RATTACHE		77 726	
ETAT : IMPOT SUR LES BENEFICES		676	
TOTAL GENERAL		18 136 081	
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an		18 118 311	
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques			

Compte de résultat		Exercice 17/10/21 - 31/12/22 Durée 14 mois	
		Montant	
PRODUITS D'EXPLOITATION		240 678 348	
VENTES DE MARCHANDISES		240 678 096	
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>		240 678 096	
TRANSFERTS DE CHARGES		252	
CHARGES D'EXPLOITATION		240 679 901	
ACHAT DE MARCHANDISES		239 197 082	
VARIATION DES STOCKS		-5 218 270	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)		6 329 971	
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		39 619	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		226 519	
CHARGES SOCIALES		79 320	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		25 489	
AUTRES CHARGES		171	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 554	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		-1 554	

Compte de résultat		Exercice 17/10/21 - 31/12/22 Durée 14 mois	
		Montant	
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		676	
TOTAL DES PRODUITS		240 678 348	
TOTAL DES CHARGES		240 680 577	
RESULTAT NET COMPTABLE		-2 230	
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier			
Produits financiers concernant les entreprises liées			
Charges financières concernant les entreprises liées			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a été constituée en date du 17 octobre 2021 à capital variable. La date de clôture de l'exercice social est fixée au 31 décembre de chaque année. Par exception, le présent exercice a une durée de 14.5 mois. Elle a pour objet la vente au détail de produits combustibles.

Au cours de ce premier exercice, vingt-huit stations-services appartenant à l'enseigne E.Leclerc ont été prises en location-gérance avec pour objectif la rationalisation des coûts et l'optimisation de l'activité de ventes de produits pétroliers.

Cet exercice a également été marqué par :

- Le déclenchement de la guerre en Ukraine ;
- Les remises gouvernementales successives sur le prix des carburants ;
- Des mouvements de grèves entraînant le blocage de certaines raffineries ;
- Deux opérations à prix coutants.

Il est à noter que la société a perçu, de manière exceptionnelle, une ristourne, de la part de son fournisseur, d'un montant de 1 437 k€ au titre de l'année 2022.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le prochain exercice aura pour but d'intégrer trente stations-services supplémentaires en location-gérance.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution et de développement ont été comptabilisés à leur coût de revient. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 10 ans selon le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Arrêtés des comptes annuels

Les présents comptes ont été soumis au Conseil d'Administration, qui les a validés en date du 5 avril 2023.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 000 actions de 10 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	-	20 000		20 000
Réserves	-			-
Report à nouveau	-			-
Résultat de l'exercice N	-		2 230	-2 230
	-	17 770	2 230	17 770

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	-	236 552		236 552
Immobilisations corporelles	-	10 582		10 582
Immobilisations financières - titres	-	3 226		3 226
Immobilisations financières – créances (*)	-	2 943 000		2 943 000
	-	3 193 360	-	3 193 360

(*) Dépôt de garantie des bailleurs propriétaires des fonds de commerce

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	-	23 591		23 591
Immobilisations corporelles	-	1 898		1 898
	-	25 489	-	25 489

Dont dotation :

- Linéaire 25 489
- Dégressive
- Exceptionnelle

Provisions et dépréciations**NÉANT****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 943 000		2 943 000
Créances d'exploitation	2 266 707	2 266 707	
Créances diverses	64 248	64 248	
Charges constatées d'avance	1 260	1 260	
	5 275 215	2 332 215	2 943 000

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	-			
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	-			
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	10	10		
Dettes d'exploitation	18 039 898	18 039 898		
Dettes diverses	78 402	78 402		
Produits constatés d'avance	-			
	18 118 311	18 118 311	-	-

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

-

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

10

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et produits à recevoir comprennent notamment les postes suivants :

	CHARGES A PAYER	PRODUITS A RECEVOIR
Avoirs à recevoir	-	959 962
Factures à établir	-	41 003
Factures non parvenues	4 041 716	-
Provisions sur congés payés	11 126	-
Provisions sur primes	43 750	-
Provision contribution sociale de solidarité des sociétés	4 107	-
	4 100 699	1 000 965

Les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

En application de la règle prorata temporis, il est constitué par les ventes de vingt-huit stations-services et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	1
Agents de maîtrise	2
Employés	2
	<hr/>
	5

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel**NÉANT****Taux de l'impôt sur les bénéfices**

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	677
Impôt concernant le résultat exceptionnel	-
	<hr/>
	677

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	-
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	4 107

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****NÉANT****Engagements financiers**

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	4 200 000	4 200 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail. Les salariés ayant une ancienneté inférieure ou égale à 1 an, aucune indemnité n'est à calculer à la clôture de l'exercice.

Entreprises liées**NÉANT****Filiales et participation****NÉANT****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

pétrolec-sud
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : ZA de Pemegnan - 40000 MONT-DE-MARSAN
904 667 425 RCS MONT DE MARSAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 31 MAI 2023
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos 31 décembre 2022 s'élevant à -2 229,64 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :-2 229,64 euros

Au compte "report à nouveau"-2 229,64 euros
Qui s'élève ainsi à -2 229,64 euros

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Anthony BARDOT
Société AUDIS

DocuSigned by:

E0D5DA809C3E46D...